

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

SÉANCE DU 14 Novembre 2014.

Le Conseil d'École s'est réuni le 14 novembre 2014 à 18h30, dans la salle de la BCD.

Étaient présents :

- M. PICHARD, IEN,
- M. BLANLUET représentant la commune d'Orléans;
- M. MONTILLOT, représentant la commune d'Orléans;
- Nicolas CLEQUIN (Elu), Frédéric ROBBE (Elu), Régis CHABASSIER (Elu), Sébastien CRINON (Elu), Léon COURCOUX (Elu), David LAGARDE (Elu), Dina TELES DE ARAUJO (Elue),
- Mmes, Milles et M. NONNET *Julie*; ZERMATI *Sonia*, CANTREL *Jehanne*, CALISTRI *Virginie*, BARDET-MITRANO *Fabienne*, COSTEROSTE *Laurence*, FORNASIER *Cécile*, MILLOT *Annabelle*, BRUSSEAU *Karelle*, LE BARBER *Virginie*, LUCAS *Caroline*, FOUQUET *Charlotte*, SIMINOWICZ *Alexandre*, HATTON *Pascal*, LENDOM *Stéphane*, GODELU *Josselin*, RICHARD *Christian*, enseignants ;
- Mme. JAVOY, représentant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.
- Monsieur PHILIPPON, psychologue scolaire
- Mme MOKRZYCKI Delphine, référente périscolaire
- M. LEDOUX, D.D.E.N,
- Madame GRANDJEAN *Yannicke*, concierge,
- Madame GILLES *Claudine*, agent d'entretien,
- Madame LEMAÎTRE JAMAIN Valérie, ATSEM
- Madame VOISIN Armelle, ATSEM

Absents excusés :

- Virginie CHICARD (Elue), Yahia KHELLIL (Elu),
- M. TIMONER, *Coordonnateur Périscolaire NO*

Absents:

- Nathalie CANIAUX (Elue), Prosper KOMBE GUELEZA (Elu), Helder FONSECA DA SILVA (Elu), Khadija BEN FATIMA (Elue), Yasmina FENNI (Elue), Sergio Pedro MINGAS AUGUSTO (Suppléant), Jaoud DEMRAOUI (Suppléant), Amino Marie Joëlle KOUADIO (Suppléante), Ihssane AIN EL HAYAT (Suppléante), Sophie SY (Suppléante)

Secrétaire de séance : M. HATTON

L'ordre du jour est abordé comme suit :

ORDRE DU JOUR :

Point n°1. Présentation des différents participants.

Point n°2. Composition et effectif des classes.

	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Laurence COSTEROSTE	20						20
Sonia ZERMATI	21						21
Karelle BRUSSEAU		22					22
Jehanne CANTREL		21					21
Virginie LE BARBER		11	8				19
Fabienne BARDET-MITRANO			22				22
Alexandre SIMINOWICZ			22				22
Sophie Martin				26			26
Julie NONNET				27			27
Virginie CALISTRI					26		26
Elena NAIT OUDRAOUI					27		27
Stéphane LENDOM						22	22
Pascal HATTON						23	23
	41	54	52	53	53	45	298

Total C2	147	Total C3	151	TOTAL	298
-----------------	------------	-----------------	------------	--------------	------------

Ouverture d'une classe d'une Grande Section cette année mais le nombre de classe reste le même.
La seconde classe de grande section a donc été aménagée.

Classe de CLIN : 24 enfants dits primo arrivants, c'est-à-dire des élèves qui ne parlent pas ou peu le français, qui n'ont pour certains jamais été scolarisés. Ces élèves sont scolarisés dans les classes normales et ils intègrent la CLIN à différents moments de la journée.

3 groupes ont été constitués en fonction de leur niveau.

Point n°3. Vote du règlement intérieur de l'école

Quelques rajouts cette année surtout concernant les nouveaux horaires

La possibilité de réunion des parents élus dans l'école est autorisée.

Vote du règlement intérieur : 30 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 30

Point n°4. Point sur les nouveaux horaires

Ouverture des grilles **8h20**

5 enseignants (CM1, CM2 et CP/CE1) accueillent les élèves dans les classes chaque matin. (en plus des 2 classes de grandes sections)

Pour Monsieur PICHARD, IEN, cet accueil est une très bonne chose car ces 10 minutes préparent bien la journée, les enfants rentrent dans le calme.... Et cela permet de débiter le travail dès 8h30.

Début des cours du matin : **8h30**

Fin des cours du matin : 11h30

Pause méridienne de 11h30 à 13h30

APC : 11h30 à 12h00

Ouverture des grilles **13h20**

Début des cours de l'après-midi : **13h30**

Fin des cours de l'après-midi : 15h45

APC & TAP (activités) : 15h45 à 16h45

ATP (aide aux devoirs) : 16h45 à 18h00

Sauf le vendredi, de **15h45 à 17h15** et garderie jusqu'à 18h00

AE (Accompagnement éducatif) :

Soit de **15h45 à 17h15**, soit de **16h45 à 18h00**

Récréations :

Récréation des grands le matin : **9h45 / 10h00**

Récréation des petits le matin : **10h05 / 10h20**

(Maternelle **10h35**)

Récréation des grands l'après-midi : **14h25 / 14h40**

Récréation des petits l'après-midi : **14h45 / 15h00**

(Maternelle **15h15**)

Point n°5. MAIRIE

a. Mise en place des TAP

du 03 septembre au 17 octobre 2014

TAP	Intervenants	LOCAUX	LUNDI	MARDI	JEUDI
Tennis de table	Nicolas	Le hall			
Foot	P SEVRIN	Le terrain de foot			
KRAV Maga	Christophe	La salle de gym			
Gymnastique	Laura OUVRAD	La salle de gym			
JUJITSU	C RICHARD	La salle de gym			
Percussion	Moriba KORUMBA	La salle de l'ASELQO			
Hockey sur Gazon	Pierre	La cour			
Chorale	Stéphanie COURATIER	ASELQO			
Anglais	Daniel COUDIERE	Salle de caroline			
Marionnettes	Isabelle RICHARD	Salle peinture			
Avec ses dix doigts	Isabelle RICHARD	Salle peinture			
Découverte de l'espagnol	Flavien GOSSARD	Salle de classe de virginie			
Jeux extérieurs	Flavien GOSSARD	Cour			
Jeux d'expression	Flavien GOSSARD	Salle de classe de virginie			
Activités Manuelles	Maeva DAMOUR	Salle de Virginie			
Chants	Anita HASSANI DJOMOI	foyer			
Ludothèque	David CHEVALLIER	Salle de garderie			
Jeux Musicaux	David CHEVALLIER	Salle de garderie			

Lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45

Travail en collaboration avec le directeur pour l'occupation des locaux, des types de TAP.

Certains d'entre-eux se font à L'ASELQO.

Les 15 premiers jours, l'ensemble des intervenants étaient présents et les enfants ont pu essayer les différents ateliers. Ensuite chaque enfant a émis 3 choix. Tous les enfants n'ont pas eu toujours satisfaction.

Entre 168 à 185 enfants ont été accueillis.

Pour les maternelles, de 20 à 27 élèves.

Les groupes établis en septembre changeront en janvier.

Si l'enfant n'a pas eu l'atelier choisi, il pourrait l'avoir en janvier

Monsieur MONTILLOT :

Ateliers assez fournis.

Ce qui n'existe pas sur Mermoz cette année existera les prochaines ; de ce fait un enfant de CP pourra, sur sa scolarité, faire tous les ateliers proposés. Il y a 50 ateliers différents sur Orléans.

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 18 en primaire et pour 14 en maternelle.

Il n'y a pas de possibilité d'inverser l'ordre des TAP avec l'ATP, c'est une question juridique.

Les TAP font suite aux nouveaux rythmes et c'est une obligation pour les mairies de les mettre en place alors que la mise en place de l'ATP n'est pas obligatoire pour les mairies, c'est un choix de la mairie d'Orléans.

Question :

Y aurait-il la possibilité de glisser une ATP à l'heure des TAP ?

C'est à réfléchir...

IEN :

Beaucoup d'efforts sont faits par la mairie pour la mise en place des TAP et ATP.

Le choix d'une heure pour le TAP semble une bonne chose mais cela reste court pour certains ateliers (surtout lorsqu'il y a des déplacements). Réellement, l'atelier dure 45 minutes.

Du 03 novembre au 19 décembre

TAP	Intervenants	LOCAUX	LUNDI	MARDI	JEUDI
Tennis de table	Nicolas	Le hall			
Foot	P SEVRIN	Le terrain de foot			
Judo	Christian RICHARD	La salle de gym			
Gymnastique	Laura OUVRAD	La salle de gym			
JUJITSU	C RICHARD	La salle de gym			
Activités manuelles (scrapbooking)	Géraldine BERTRAND	La salle de classe de Sophie			
Hockey sur Gazon	Pierre	La cour			
Chorale	Stéphanie COURATIER	ASELQO			
Anglais	Daniel COUDIERE	Salle de classe de caroline			
Marionnettes	Isabelle RICHARD	Salle peinture			
Avec ses dix doigts	Isabelle RICHARD	Salle peinture			
Découverte de l'espagnol	Flavien GOSSARD	Salle de classe de virginie			
Jeux extérieurs	Flavien GOSSARD	Cour			
Jeux d'expression	Flavien GOSSARD	Salle de classe de virginie			
Expressions artistiques	Anne BARILLET	Cantine (lundi) et salle de Julie (le jeudi)			
Chants	Anita HASSANI DJOMOI	foyer			
Ludothèque	David CHEVALLIER	Salle de garderie			
Jeux Musicaux	David CHEVALLIER	Salle de garderie			

Il manque actuellement quelqu'un le mardi de 15h45 à 16h45 et le jeudi.

a. Mise en place de l'ATP.

Du 03 novembre au 4 juillet 2015

	LUNDI	MARDI	JEUDI	 VENDREDI	LIEUX
<u>ETUDE 1</u>	David CHEVALLIER	David CHEVALLIER	David CHEVALLIER	David CHEVALLIER	Salle de garderie
<u>ETUDE 2</u>	Anita HASSANI DJOMOI	Anita HASSANI DJOMOI	Anita HASSANI DJOMOI	Anita HASSANI DJOMOI	Salle de Sophie
<u>ETUDE 3</u>	Flavien GOSSART	Flavien GOSSART	Flavien GOSSART	Flavien GOSSART	Salle de virginie
<u>ETUDE 4</u>	Isabelle RICHARD	Isabelle RICHARD	ANNE BARILLET	Anne BARILLET	Salle de Stéphane
<u>ETUDE 5</u>	Delphine MOKRZYCKI	Frédérique LAFFONT	Frédérique LAFFONT	Charles RICHARD	Salle de Josselin
<u>ETUDE 6</u>	Anne BARILLET	Daniel COUDIERE	Daniel COUDIERE	Delphine MOKRZYCKI	Salle de Julie

C'est un dispositif gratuit jusqu'au coefficient G.

Horaires :

- 16h45 à 18h00 : lundi, mardi et jeudi
- 15h45 à 17h15 : vendredi

Chute de l'effectif par rapport à celui des TAP: entre 75 et 80 enfants par soir. (110 enfants l'année dernière)

Le vendredi soir : une quinzaine d'enfants restent à la garderie.

L'accueil maternelle : depuis le 06 novembre

Ce dernier est assuré par Géraldine BERTRAND tous les jours de 16h45 à 18h00 à l'étage dans la salle entre les deux classes maternelle.

Les parents récupèrent toujours les enfants fatigués.

Les parents voudraient savoir s'il y a une amélioration sur le temps scolaire.

Il 'est trop tôt pour faire un bilan. Le jeudi semble une journée compliquée.

a. **Numérisation** de l'école.

Monsieur MONTILLOT :

L'enjeu numérique projet de la mandature. Orléans est en retard à ce sujet.

Travail avec M. Pichard, responsable TICE.

Le budget est important.

Un groupe de pilotage a été constitué.

Une phase de test du matériel a été programmée afin de savoir où l'on va.

Problème de matériel choisi mais également de la formation des enseignants (cela relève de l'EN)

4 écoles ont été sélectionnées pour le test (2 au Nord, 2 au Sud)

Les directeurs étaient volontaires, l'école câblée.

Ce plan démarre sur le budget 2015.

Le test démarre jusqu'à décembre 2014

L'Appel d'offre sera lancé au 2nd trimestre 2015.

L'objectif est, dans un 1^{er} temps, la mise à niveau de toutes les salles informatique. 15 ordinateurs dans chaque salle informatique en moyenne.

A la fin du test, il faudra faire un bilan du matériel afin de choisir le bon matériel adapté à l'école.

L'école Charles Péguy a été choisie à la place de Mermoz.

Les événements extrêmement choquants du 16 octobre ont déterminé Monsieur MONTILLOT à choisir Péguy

L'Occupation, pas grave pour certains, l'est pour Monsieur MONTILLOT et est pénalement condamnable.

Les services juridiques de la mairie ont confirmé.

Si cela recommencerait, la mairie portera plainte.

Monsieur MONTILLOT était extrêmement en colère.

« Je ne veux pas qu'on instrumentalise l'école. Personne n'est sanctionné. L'école Mermoz fera partie des premières écoles dotées »

Le volontariat sera un élément moteur.

Je veux privilégier des écoles. Mermoz en fait partie.

La réquisition d'une école est un acte anti républicain. Je suis plus en colère qu'au 16 octobre.

IEN :

La sanctuarisation de l'école doit être respectée. La forme n'est pas bonne. L'école ne doit pas être occupée, utilisée.

L'occupation d'une école n'est pas tolérable.

Monsieur MONTILLOT :

Jusqu'à 22h30, la mairie ne savait pas si l'école pourrait ouvrir à 7 heures.

Il n'a rien contre le collectif mais cela n'a rien avoir avec l'occupation d'une école.

Parent élu :

Extrêmement choqué par les propos de Monsieur MONTILLOT.

Nous nous sommes battus afin que des enfants dormant dehors soient en état d'apprendre, c'est bien un problème de l'école.

Vous avez dit que l'occupation avait paralysé l'école au niveau de son fonctionnement. Aucune heure de cours, de garderie n'ont été perturbées.

« Preneurs d'otages » : occupation à 18h30 : qui a été forcé, enlevé ou autre ?

On entre dans l'école comme un moulin (?) : l'occupation a fait suite à l'ouverture des portes quand les parents viennent chercher les enfants.

Actions pour ces familles : quand rien ne bouge, que faire alors ?

Rien ne bougeait ? Nous avons mesuré l'importance des faits quant à ces familles.

DDEN

J'ai un rôle de relation entre élus, parents et enseignant

Je suis content d'entendre Monsieur MONTILLOT.

Je tiens à souligner le rôle négatif de la presse

L'instrumentalisation est valable pour tout le monde

Monsieur MONTILLOT :

L'occupation est un motif non scolaire

Je m'excuse si les parents ont pu comprendre que je les traitais de « preneur d'otages ».

L'école n'est pas un outil de pression, de chantage.

L'école Mermoz sera prioritaire.

Cette action a permis de résoudre un peu la situation des familles.

« Des personnes étaient présentes dans l'école avant 18 heures. »

Parent :

On ne veut pas vous donner de leçons sur votre travail.

Monsieur MONTILLOT :

« Je ne veux pas que l'on détourne l'école de sa finalité »

Proposition d'une déclaration commune entre les parents élus et la mairie.

Parent :

Est-ce que l'école était pressentie ? Les enseignants avaient-ils été informés ?

Monsieur MONTILLOT :

L'agitation est malsaine pour l'école Mermoz. Cela doit s'arrêter.

Je ne suis pas contre une déclaration commune.

Je ne changerai pas d'avis sur l'occupation de l'école.

IEN :

Si d'autres enfants sont dans cette situation, il faut faire un signalement auprès de l'inspection.

Un collectif a été créé pour les familles.

RASED :

Le Réseau aurait besoin d'un ordinateur portable et d'une connexion internet dans le bureau du psychologue.

- b. Point sur les **travaux** (toilettes des filles à refaire, fuite récurrente sous le préau...), Revêtement de la cour dangereux (échancier) ?

En ce qui concerne la cour, un état de toutes les tuyauteries doit être fait avant les travaux.

Monsieur MONTILLOT :

Mermoz est prioritaire pour le réfectoire et la cour mais pas en 2015.

Possibilité en 2015 pour les toilettes des filles.

c. **Classes de découverte** (une demande : équitation pour les CM2) ; information sur son financement.

Plus que 7 journées.

Ce qui permet à plus de classes, sur Orléans, de partir.

Monsieur MONTILLOT :

Relance du projet « un artiste dans ma classe »

Création de livres, salon du livre

Abonnement pour chaque CE1 : le projet est arrêté.

Un **photocopieur** a été installé ainsi qu'une imprimante

Le photocopieur installé a du mal à assurer la quantité, le nombre de classes, le débit.

Peut-être un second, même de basse qualité ou un **autre beaucoup plus rapide et performant (avec tri et agrafage)**.

Point n°6. Intervention du RASED.

Une Maitresse E et un psychologue scolaire interviennent sur l'école.

Les enseignants remplissent une demande d'aide au RASED.

Depuis la rentrée, rencontre avec les enseignants.

86 situations ont été évoquées, 61 ont donné lieu à des demandes d'aides écrite 32 pour E et 31 pour le psychologue.

Travail autour de l'écriture pour les CP.

Aide au redémarrage pour les CE2.

Point n°7. Enseignement des langues vivantes anglais, cours de langue arabe.

Chaque enseignant fait de **l'anglais** dans sa classe. L'oral est mis en avant.

Une assistante américaine, **Sarah STRAWBINGER**, intervient dans l'école du CP au CM2.



Cours de langue **arabe** : les cours ont repris le vendredi soir, de 15h45 à 16h45. Ils sont dispensés par **Slimani HOUSNI**



Rappel :

À partir de 1973, dans les écoles françaises, s'est organisé pour les enfants de ressortissants étrangers venus s'installer en France avec leurs familles, un enseignement de leurs langues et cultures d'origine. Le cadre juridique actuel des enseignements de langues et cultures d'origine (ELCO) résulte de négociations diplomatiques avec les pays concernés.

Cet enseignement a été mis en place progressivement dans le cadre d'accords bilatéraux conclus entre la France et certains pays d'émigration :

- Portugal (1973) (1975) • Algérie (1981)
- Italie, Tunisie (1974) • Yougoslavie (1977)
- Maroc, Espagne • Turquie (1978)

L'objectif premier de l'E.L.C.O était de permettre aux élèves étrangers de mieux s'insérer dans le système éducatif du pays d'accueil, tout en maintenant des liens avec leurs racines et en préservant la possibilité d'un retour au pays.

Ces enseignements sont essentiellement dispensés dans l'enseignement primaire. Les enfants dont les familles le souhaitent bénéficient de 1h30 à 3 heures de cours par semaine.

Les enseignants de langue et culture d'origine sont en détachement administratif et sont rémunérés par leur pays : le financement est assuré par les pays étrangers pour ce qui concerne les postes et les manuels dont se servent les enfants.

Point n°8. Enseignement et projets en musique

Des projets ont été élaborés, validés par la mairie et l'éducation nationale

DUMISTE : Stéphanie Couratier

- Écouter, produire et créer pour mettre en musique et en scène un conte étudié en classe.
- Conte musical: le tour du monde
- Le Jazz
- Chorale sur le thème des chansons de dessins animés/ films d'animation.
- Chorale



Point n°9. Interventions extérieures : médecin scolaire, infirmière scolaire.

Un médecin a été nommé depuis la rentrée. Il intervient également sur des signalements de violences sur les enfants.

Il n'a pas de temps attiré sur l'école. Il vient s'il on l'appelle.

L'infirmière viendra faire une visite médicale pour les élèves qui le nécessitent.

Point n°10. Dispositifs mis en place à l'école :

a) APC

Ouvert à chaque enfant volontaire.

- Jeux de société à dominante maths
- Ateliers de phonologie
- Jeux de société orientés maths
- Jardin pédagogique (projet pluridisciplinaire)
- Lecture fluence
- Lecture fluence et lecture plaisir
- Informatique
- Anglais
- Approche différente des savoirs TICE (Jeux Lecture/Maths)
- Jeux de math et lecture via soit les TICE soit des jeux adaptés pour le CP, jeux de société
- Aide au travail personnel, méthodologie
- Le français, les math grâce au TICE

- Aide aux devoirs: méthodologie

b) Accompagnement éducatif.

Il y en a moins au niveau des ateliers sportifs. (Les budgets ont été réduits)

Ateliers	Jour	Nombre d'élèves
1. AE CE1 (ATS)	Tous les jours	13
2. AE CE2 (ATS)	Tous les jours	15
3. AE CM1 (ATS)	Tous les jours	11
4. Handball C3	Mardi	18
5. Judo C2	Mardi	18
6. Jujitsu C3	Jeudi	18
7. Athlétisme C3	Vendredi	8
8. Anglais C3	Mardi	12
9. Informatique	Jeudi	15

c) Clubs « coup de pouce »

Description du club coup de pouce

Quelques mots afin de présenter le Coup de Pouce en lecture-écriture :

Le coup de pouce Clé est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture destiné aux enfants de CP et à leurs familles.

A la rentrée, les enseignants de CP de l'école proposent à certains élèves « fragiles en lecture » et à leurs familles le dispositif.

Cette année, **10 élèves** bénéficieront du dispositif répartis sur **2 clubs** à raison de 4 séances d'une heure trente par semaine. Des adultes, professionnels accompagnent ces enfants en dehors du temps scolaire ; ils accompagnent aussi leurs parents.

Après avoir pris ensemble le goûter en parlant de la journée d'école avec l'animateur, les enfants font tout d'abord le travail de lecture demandé par leur enseignant. Puis le petit groupe enchaîne des jeux et exercices destinés à faire de l'apprentissage un plaisir.

La séance se termine par la lecture « de la belle histoire », un moment de partage rappelant la traditionnelle histoire lue par les parents à l'heure du coucher.

Les enfants sont placés chaque jour en situation de réussite, prennent confiance en eux et découvrent le plaisir de lire.

Pourquoi associer les parents ?

Les parents ont un rôle décisif dans la réussite scolaire de leurs enfants ; Certains parents ne le savent pas ou pensent qu'ils n'en sont pas capables ; on les aide eux aussi à réussir et à prendre confiance ; comme leur enfant, ils signent un contrat d'adhésion au coup de pouce clé. Dans le cadre de ce dispositif, ils sont associés étroitement et trouvent auprès des animateurs de précieux conseils. Ils tissent ainsi une relation de confiance qui leur permet d'être plus actifs dans la scolarité de leur enfant.

Avec ce soutien, les enfants vont acquérir confiance en eux, motivation et associer lecture et plaisir.

Ce dispositif a été imaginé par l'**APFEE** (Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole) et s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville d'Orléans, Service Prévention et Réussite Educative.

C'est la 7^{ème} année que cela est mis en place dans l'école.

Mme JAVOY est la coordinatrice de l'école.

Monsieur MONTILLOT :

30 clubs sur Orléans, qui ne concernent pas que les enfants de ZEP.

Ecole Elémentaire Publique Jean Mermoz - Ville d'Orléans - 10, rue Charles Le Chauve - 45 000 Orléans –

Une forte implication des parents est nécessaire.

d) Pôle d'excellence sportif.

Ateliers	Nombre d'élèves
Football (2 entraîneurs du district)	33
Handball (entraîneur USM Saran)	18 (4)
Judo	9
Ecole	34

Stéphane LENDOM accompagnera les judokas et reste à l'école
Virginie CALISTRI accompagne les handballeurs au gymnase Victor Fouillade,
Christian RICHARD reste avec les footballeurs (encadrés sur place par 2 entraîneurs du district) et fait EPS avec ceux qui ne font pas partie du pôle,
Josselin GODELU et Pascal HATTON sont donc libérés et travaillent avec les CE2, en demi-groupe.

Nouveaux horaires : de 14h15 à 15h45.

La SMO s'est désistée, faute de cadre et préfère travailler avec l'école privée.
Des dérogations étaient possibles que des enfants de la SMO puissent s'inscrire à l'école.

Point n°11. Fonctionnements particuliers à l'intérieur de chaque cycle
(décloisonnements, actions pédagogiques particulières – ~~projet environnement~~, école et cinéma, correspondance scolaire, sorties, jardin pédagogique, théâtre, ...).

- **GS** : Abécédaire, projet ville, école et cinéma, projet chant/musique (en décloisonnement), projet contes.
- **GS/CP** : rallye Maths, décloisonnement lecture
- **CP** : école et cinéma, projet cuisine, sortie vélo, visite patrimoine orléanais, projet musique, sortie Automne.
- **CE1** : correspondance, sortie thématique environnementale et artistique (astrolabe, musée des Beaux-Arts, marché médiéval, parc floral), sortie vélo, caserne des pompiers.
- **CE2** : école et cinéma, Orléans Jazz, sortie jardin de la préhistoire, musée des Beaux-Arts (portrait de Roger Toulouse) avec exposition des créations en Juin.
- **CM1** : école et cinéma, rock'n'roll (concert astrolabe), projet musique.
- **CM2** : Prix littéraire, correspondant, défi web, tournoi de handball, projet chorale.
- **CLIN** : un artiste dans ma classe.

Point n°12. Actions prévues au sein de l'école :

- **Carnaval 11 avril 2015- thème : Le cirque**
- **Semaine de santé, prévention et sécurité, du 16 au 20 mars 2015,**
- **Fête de l'école, le vendredi 5 juin 2015 à l'école Jean Mermoz,**
- **Remise des bulletins de liaison, samedis 13 décembre 2014 et 18 avril 2015**
- Date du prochain conseil d'école : **jeudi 18 juin 2014**
- **Petit déjeuner.** Il a été supprimé cette année (même si les besoins ne sont pas moindres) du fait que certains enseignants rentrent directement dans leur classe le matin ; il n'y a donc pas assez de personnes pour encadrer ce temps et la circulation des enfants dans l'école risque de poser problème.

- Election des **délégués de classes** : elles se sont tenues, comme tous les ans au cours de la semaine de celle des parents élus. Les élèves disposent chacun d'une carte d'électeur qu'ils gardent tout au long de leur scolarité à l'école. Ils utilisent l'urne, l'isoloir et émargent une fois qu'ils ont voté.
Dans chaque classe, sont élus 2 délégués (1 garçon & 1 fille) avec leurs suppléants ?
- **Réunions de délégués**. La première réunion aura lieu **mercredi 19 novembre**. Elles seront encadrées, cette année, par Christian RICHARD.

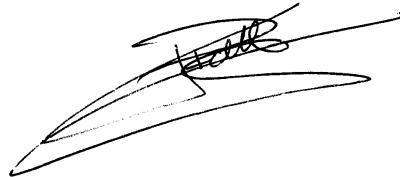
Point n°13. **Questions diverses.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00


À Orléans, le 14/11/14

Le Secrétaire de séance,

Le Directeur,



Pascal Hatton



Christian Richard.